



L'écho de Saint-Maximin – N°5



Votre site internet communal évolue !

Pour le découvrir,

Rendez-vous en septembre sur

www.mairiestmaximin.fr

Sommaire

Informations
Municipales

– Le mot du maire
– Informations
municipales

La vie communale

La vie de l'école

La vie associative

Agenda

Edito du Maire

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs, St-Maximinois, St-Maximinoises,

Les lampions de notre dernière fête étaient à peine éteints qu'il a fallu préparer la suivante, celle qui nous rassemble aujourd'hui.

Vous n'ignorez pas à quel point votre municipalité, toujours attachée au respect des traditions locales, tient à l'organisation et au bon déroulement de cette soirée du 13 juillet. Il s'agit là d'une occasion de nous retrouver nombreux dans une ambiance d'amitié et de convivialité.



Cette fête constitue, aussi, la meilleure image que nous puissions offrir certes aux nouveaux habitants de la commune, mais également aux visiteurs, venus parfois de loin pour se joindre à nous.

Au même titre que les équipements et les services, les animations et les fêtes contribuent à la qualité de la vie.

Rappelons-nous qu'au-delà d'être une fête, le 14 juillet est une fête nationale qui réunit tous les citoyens de ce pays autour de leurs valeurs.

Le 14 juillet c'est, tout d'abord, une insurrection spontanée pour libérer quelques condamnés d'une prison. En prenant la Bastille, les insurgés sont devenus des révolutionnaires qui ont construit un avenir dont les promesses ont été gravées dans le marbre de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : liberté, égalité, fraternité. Trois principes fondamentaux qui sont devenus nos valeurs.

La liberté c'est, pour nos enfants, le libre accès à l'école publique. C'est, pour le citoyen la liberté de se déplacer, de penser, d'avoir des convictions et de pouvoir les exprimer. Toutefois, la liberté n'est pas permissive et elle s'arrête là où commence celle des autres. L'égalité s'apprend très tôt à l'école, lorsque les enfants constatent qu'ils sont traités et considérés de la même manière, et que, bénéficiant des mêmes droits ils sont tenus aux mêmes obligations. Pour le citoyen, l'égalité est la garantie d'un égal accès aux services publics aux soins, à la protection de l'Etat.

Enfin la fraternité. Celle-ci ne repose sur aucune loi ni aucun texte, mais elle apparaît comme un mouvement des uns vers les autres, lorsqu'il s'agit de se côtoyer, de se comprendre, de se respecter voire de s'entraider. La fraternité est une vertu qui implique beaucoup de disponibilité, de prévenance, de tolérance, lorsqu'il s'agit de s'accepter les uns les autres, tels que nous sommes avec nos qualités et nos défauts.

Le 14 juillet, c'est tout cela, et, peut-être encore un peu plus. Alors fêtons-le.

Vive St-Maximin, Vive la République, Vive la France !!!

Informations municipales



INFORMATION UTILE

L'Agence Postale Communale sera fermée :

- du lundi 8 au vendredi 19 août
- du lundi 29 au mercredi 31 août

Vos instances seront à récupérer à la Poste d'Uzès.

Merci pour votre compréhension.

INFO RECENSEMENT

Tous les jeunes saint-maximinois atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie au cours du trimestre suivant leur anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens, aux concours et à l'inscription au permis de conduire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Informations municipales

Abonnez-vous

Avec vos communes, nous vous offrons la possibilité de vous abonner gratuitement.
Alors profitez-en !

Comment renouveler votre abonnement ?

Tout d'abord, vous devez conserver votre carte qui sera réactivée à distance lors de la souscription du renouvellement de l'abonnement.

Après l'expiration de votre abonnement, vous avez la possibilité de vous rendre à l'accueil rive gauche du Pont du Gard lors de votre prochaine visite pour le renouveler et ainsi faire réactiver votre carte.

Offrez de magnifiques moments de bonheur à vos familles et amis



www.pontdugard.fr

MAIRIE : 04.66.22.17.90

contact@mairiestmaximin.fr

www.mairiestmaximin.fr

Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 9h00 - 11h00

Mardi : 13h30 - 16h00

Agence Postale Communale : 04.66.59.64.40

Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 8h45 - 11h45

Mardi : 13h30 - 16h00 / 17h00 - 19h00

Gardons nos
rues propres !.



**Santé
publique
France**

Informations municipales



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : PENSEZ - Y !

En 2017 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Toute demande d'inscription sur la liste électorale doit être réalisée en mairie avant le 31 décembre 2016, dernier délai.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.



En novembre 2015, la mairie a lancé son système d'alerte à population. Son but est de vous transmettre par sms ou par mail, des informations importantes telles que les alertes météorologiques, les coupures d'eau sur votre secteur d'habitation, les événements à venir sur le territoire,... Il permet aussi aux parents d'élèves d'être en liaison directe avec la vie de l'école (TAP, garderie, cantine, ...).

Aujourd'hui, ce nouveau moyen de communication a fait ses preuves et permet à la majeure partie d'entre vous d'obtenir des informations importantes en temps réel.

Si vous souhaitez vous y inscrire, vous pouvez :

- vous rendre directement en mairie afin d'y compléter un formulaire
- vous connecter sur le site de la mairie www.mairiestmaximin.fr , Rubrique « Vie de la commune », onglet « Alerte à la population ».

La vie communale

Relevage de l'orgue

Comme vous l'avez certainement noté à la lecture des différents comptes-rendus du conseil municipal, la municipalité avait décidé d'entreprendre le relevage de l'orgue de l'église Saint- Blaise.

Cet orgue dont l'histoire est encore mal connue provenait certainement d'UZES. Il semblerait, aux dires des experts, qu'il est l'œuvre d'un artisan certainement pas facteur d'orgue de profession. Ces conclusions s'imposent au vu des imperfections dans la réalisation de certains éléments et principalement des tuyaux.

L'orgue au fil des siècles a subi plusieurs restaurations dont une importante en 1853 date à laquelle il fut doté d'un buffet neuf avec tuyaux de façade en étain. Le reste de la tuyauterie datant du XVII^e siècle sera restauré sans changement. C'est à cette époque qu'il sera installé à la tribune nouvellement construite suite à l'extension du bâtiment par adjonction du porche actuel.

L'orgue resta utilisé jusqu'aux années 40 puis il sera abandonné certainement suite à un manque d'entretien. En 1985, lors d'un inventaire des Monuments Historiques, son état inquiétant est mis à jour.

En 1988, les habitants du village s'émeuvent de la décrépitude de l'instrument et décident de le sauver, ils créent une association A.R.P.O et entament les démarches pour trouver les financements nécessaires à sa remise en état.

En 1994, ils sont entendus par le conseiller des monuments historiques et en 1995 les travaux de restauration sont entrepris. Suite à cette remise en état complète plusieurs concerts ont été donnés et l'orgue restera de nouveau muet faute d'offices et d'organiste disponible pour jouer.

Depuis quelques années, un organiste a acheté l'ancienne cure et est très intéressé par la présence de notre orgue. Il se propose de le faire vivre et d'organiser autour de cet instrument plusieurs évènements musicaux.

Il est à noter que notre Orgue est exceptionnel en soi puisqu'il n'y aurait en France que deux modèles de ce type, l'autre étant à la Sorbonne.

Aujourd'hui, grâce aux financements de la DRAC, de la région et peut-être du département, nous avons, après consultation, retenu Monsieur Claude BERGER, facteur d'Orgues à Clermont L'Hérault pour conduire à bien le relevage de l'orgue.

Après un démontage complet et une reprise en atelier du sommier et des tuyaux, nous entrons dans la phase finale du remontage. Une phase de dépoussiérage et traitement contre les xylophages a eu lieu début juin. Le 20 juin a commencé le remontage des tuyaux, des porte- vents et du moteur qui a été déplacé. L'accord final et la réception du chantier se feront sous la conduite de l'expert de la DRAC, Monsieur GALTIER, première quinzaine de juillet.

Quelques photos vous montreront l'ampleur des travaux et vous découvrirez l'orgue de l'intérieur vidé de ses tuyaux, sommier et autres pièces.

L'orgue en chantier ...



**VISITES GUIDÉES
DU PATRIMOINE
EN PAYS D'UZÈS**
DU 24 MAI
AU 27 SEPTEMBRE 2016

LIRE L'ARCHITECTURE,
LE PATRIMOINE
ET L'ÉCONOMIE LOCALE
AVEC UN GUIDE CONFÉRENCIER

**histoires
de
clochers**

VISITES GRATUITES RÉSERVÉES AUX INDIVIDUELS | DURÉE 2 H | DÉPART DEVANT LES MAIRIES
Office tourisme Pays d'Uzès 04 66 22 68 88 | info@pays-uzes-tourisme.com | www.pays-uzes-tourisme.com
Point Info Saint Quentin la Poterie 04 66 22 74 38 | Point Info Lussan 04 66 74 55 27 | www.ccpaysdazes.fr

LA CARTE DU PAYS D'UZÈS



VILLAGES PROPOSÉS À LA VISITE
Visites animées en alternance par Chantal Béjuit
et Nathalie Schmitt, guides conférencières agréées

Office Tourisme Pays d'Uzès | 04 66 22 68 88
info@pays-uzes-tourisme.com | www.pays-uzes-tourisme.com
Point Info Saint Quentin la Poterie | 04 66 22 74 38
Point Info Lussan | 04 66 74 55 27 | www.ccpaysdazes.fr

LES 28 RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

MAI - JUIN

24-05	09:30	LA CAPELLE & MASMOLENE
02-06	09:30	LUSSAN
07-06	09:30	FONTARECHES
14-06	09:30	SERVIERS LABAUME
21-06	09:30	BLAUZAC

JUILLET

01-07	18:00	LUSSAN
06-07	18:00*	SAINT QUENTIN LA POTERIE
08-07	18:00*	SANILHAC SAGRIES
12-07	09:30	MONTAREN & ST MÈDIERS
15-07	18:00	SERVIERS LABAUME
20-07	18:00*	LA CAPELLE & MASMOLENE
27-07	18:00*	BLAUZAC
29-07	18:00	FONTARECHES

AOÛT

03-08	18:30*	SAINT SIFFRET
05-08	18:00*	LA BRUGUIERE
10-08	18:00*	GARRIGUES SAINTE EULALIE
12-08	18:00*	LUSSAN
17-08	18:00*	SAINT MAXIMIN
19-08	09:30	BOURDIC
24-08	18:00*	MONTAREN & ST MÈDIERS

SEPTEMBRE

01-09	09:30	LA BRUGUIERE
06-09	18:00	BOURDIC
08-09	09:30	SAINT SIFFRET
13-09	09:30	LUSSAN
15-09	09:30	SAINT MAXIMIN
20-09	09:30	GARRIGUES SAINTE EULALIE
22-09	09:30	SANILHAC SAGRIES
27-09	09:30	SAINT QUENTIN LA POTERIE

* visite suivie du marché nocturne

| DÉPART DEVANT LES MAIRIES DES VILLAGES | DURÉE DES VISITES 2 H

Photographies : GFFJ, Je vendrais l'Graphisme, remède
imprimé sur papier écologique | ne pas jeter sur la voie publique



SAINT-MAXIMIN À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE



Samedi 25 et dimanche 26 juin, le village de Saint-Maximin a vécu à l'époque médiévale avec des rues piétonnes décorées dans l'esprit de l'époque et des villageois costumés.

Pendant deux jours, les troupes médiévales de l'Ordre du Croissant, Mescladis, Doves et Donjons et les musiciens de la Petite Flamme ont animé les rues du village et donné des spectacles, des démonstrations de combat et de tir à la couleuvrine.

Après une soirée animée, le samedi soir, autour d'un sanglier à la broche, le village a accueilli dimanche, un marché médiéval et ses échoppes d'artisans : travail du bois, vannerie, démonstrations de forge de lames de couteau, fabrication d'escoubes de bru (balai de sorcières), frappe de monnaie, exposition d'armures, fabrication de vitraux, reliure, petite restauration, jeux pour enfants, ferme pédagogique itinérante...

Les écoliers du village, qui ont passé toute l'année à travailler sur le thème du Moyen-Âge, et ont donné une très belle fête le vendredi précédent, ont pu déambuler dans leurs costumes et profiter encore un peu de leur immersion dans cette époque lointaine.

Une belle manifestation, bien préparée, à laquelle tout le village a contribué avec entrain et bonne humeur.

La commission ECT remercie toutes les personnes du village, les associations et l'école pour leur participation à cette 2ème fête médiévale.



FETE NATIONALE



La fête nationale qui a eu lieu le 13 juillet au soir à SAINT-MAXIMIN a réuni 120 personnes sur la place de l'église pour le repas traditionnel. Après le chant de la Marseillaise, la soirée a débuté par un apéritif à l'Estanquet.

Le traiteur des Costières de Beauvoisin avait préparé une cuisse de taureau à la broche et le repas s'est déroulé en compagnie du groupe BALENKO au rythme d'une musique bal musette et pop rock des années 60 dans une ambiance conviviale.

La météo ayant été clémente (pas de pluie, pas de vent) un magnifique feu d'artifice a été tiré depuis l'école publique.

La soirée s'est terminée avec le groupe BALENKO qui a fourni une excellente prestation de l'avis de tous.

Un seul regret : le manque de participation du public en fin de soirée.

Merci aux organisateurs et aux participants !



Aperçu des travaux réalisés et en cours ...



Pont du Chemin de fer au Valadas



Nettoyage du Valadas



Réalisation d'un pont au Carrefour Massillargues – La Garonne



Remise en état de Bornègre



Remise en état du chemin des Couleuvres

AVIS À LA POPULATION

Nouveaux horaires de la mairie



L'accueil de la Mairie est ouvert :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h00
- mardi de 13h30 à 16h00

Les permanences de Monsieur le Maire ont lieu :

- mardi de 13h30 à 16h00 & de 18h00 à 19h00
- jeudi de 9h00 à 11h00

La vie de l'école

DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN



CHANGEMENTS D'HORAIRES PÉRISCOLAIRES – RENTRÉE 2016

Suite à la modification de l'emploi du temps scolaire, voici les nouveaux horaires périscolaires entrant en vigueur le 1/09/2016 :

	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE (pour ceux qui ne déjeunent pas à la cantine)	PAUSE DEJEUNER	T.A.P	GARDERIE DU SOIR
LUNDI	7H30 – 8H35	<u>11H45 – 12H00</u>	11H45 – 13H45	16H00 – 17H30	17H30 – 18H15
MARDI	7H30 – 8H35	11H45 – 12H00	11H45 – 13H45		16H00 – 18H15
MERCREDI	7H30 – 8H35	11H45 – 12H30			
JEUDI	7H30 – 8H35	<u>11H45 – 12H00</u>	11H45 – 13H45	16H00 – 17H30	17H30 – 18H15
VENREDI	7H30 – 8H35	11H45 – 12H00	11H45 – 12H45 12H45 – 13H45		16H00 – 18H15

La vie associative

A.S.L.P.T.

L'A.S.L.P.T. ne change pas. Les activités habituelles (gym tonique, gym douce, Pilates, sophrologie, rando, pétanque) se portent bien et les adhérents y sont toujours assidus.

La gestion des tennis a été reprise par la mairie après que l'A.S.L.P.T. ait refusé de signer la nouvelle convention proposée. Clés et barillets ont été remis à la mairie qui a mis en place une permanence (pour le paiement et la prise des clés) dont le lieu, les jours et heures vous seront communiqués à l'accueil de la mairie.

Pas d'activité particulière pendant ces derniers mois mais des projets.

Comme chaque année, l'A.S.L.P.T. tiendra une buvette au Marché Nocturne du 17 août.

Elle sera également présente aux Fêtes Médiévales avec un stand « épicé » de vins, biscuits et terrines, et le 9 octobre, dans le cadre des Arts de la Rue, pour le Temps des Cerises, elle assurera buvette et petite restauration. De quoi bien occuper une partie de ses adhérents bénévoles et surtout des occasions conviviales pour sa trésorerie.

Appel : nous cherchons toujours de nouvelles activités « viables ». Si vous avez un savoir à partager ou si vous pratiquez une activité pouvant avoir l'agrément des saint-maximinois dites-le nous, nous sommes preneurs.

Christiane DELSART : 04 66 22 74 09

Arlette BRACICHOWICZ : 06 65 18 40 51



Comme chaque année, une partie du groupe de rando a participé à la randonnée Natura du dimanche 24 avril. Un régal dans une joyeuse ambiance.

À refaire l'année prochaine et donc à noter dans vos agendas 2017 : a lieu normalement le 1er dimanche de février (reportée en avril exceptionnellement à cause du mauvais temps).

La rando continue chaque dimanche :

R.D.V à 9h00 précise place de l'Eglise pour 2h30 de marche tonique.

Comité des fêtes

Fête votive 2016

Le week-end du 17,18,19 juin, le comité des fêtes de Saint-Maximin organisait sa traditionnelle fête votive. Le résultat de ces trois jours est satisfaisant, avec un programme qui s'est déroulé sans accroc malgré la météo capricieuse du samedi. Les fêtards ont pu en effet apprécier les différentes prestations taurines dont l'encierro du samedi, la nouveauté de cette année, l'ambiance musicale de dj Loïc mais aussi le cochon à la broche du dimanche midi qui a réuni 168 personnes. Le comité des fêtes tient tout particulièrement à remercier la municipalité, les habitants de la commune mais également les différents sponsors et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette édition 2016 et vous souhaite un bel été, à bientôt pour d'autres manifestations."



Vide-Grenier

C'est au "hangar des Vergers" comme l'an passé, que s'est déroulé le vide-grenier du Comité des fêtes de St Maximin.

Malgré une météo incertaine, les exposants et les promeneurs ont répondu présents. Finalement, pas une goutte!

Une petite buvette animée de musique proposait grillades et boissons. Le Comité des fêtes remercie les participants de cette journée, ainsi que la mairie pour le prêt du site.

Loto

Ce ne sont pas moins de 135 personnes qui ont joué et remporté les treize quines et trois cartons pleins mis en jeu. Les loto ont essentiellement été confectionnés par le comité. Ce fut une après-midi conviviale où tout le monde est parti satisfait d'avoir gagné ou pas.

Le comité des fêtes remercie les participants d'être venus en nombre ainsi que ses membres actifs pour leur investissement.



La Protectrice/Artémis

La Chasse aux Œufs

Le week-end qui clôturait la saison 2015/2016, la Protectrice a organisé sa traditionnelle « Chasse aux œufs » en collaboration avec l'APE et le soutien logistique de la Mairie.

Une journée très conviviale et très réussie grâce à une météo favorable.

Un grand Merci au bureau de la protectrice et d'Artémis et bien évidemment à nos partenaires.

Un clin d'œil à la famille Reynaud qui nous met à disposition ce magnifique lieu.



La réunion avec les propriétaires

Comme chaque année, la protectrice organise une réunion pour réunir les propriétaires agriculteurs de la commune pour aborder les différentes problématiques de dégâts sur les cultures. Ce partage d'idées a permis de définir un plan de travail pour être les plus efficaces possible. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les propriétaires présents à la réunion et nous espérons être à la hauteur dans les situations délicates.



Les journées d'aménagement du territoire

L'intersaison est toujours importante pour les chasseurs et notamment pour entretenir les sentiers dans le bois. Nous avons organisé quatre demi-journées de travail qui se sont déroulées dans une super ambiance.



Journée SICTOMU : nettoyons la garrigue

Une belle matinée de travail qui aura permis de nettoyer le bord de la route entre le parc et le Nord du village. Très bonne initiative du Sictomu qui aura permis de rassembler des élus du village, des chasseurs de St Maximin et des amoureux de la nature.

Une belle initiative à refaire.

Fête Médiévale : les Ripailles

Quelle belle fête !!!

Dès le départ la société de chasse a décidé de s'impliquer dans cette belle aventure.

Grâce au soutien de tous :

- Membres du bureau
- Elus
- Partenaires
- Sympathisants

Nous avons réussi une belle animation sur cette magnifique place de la Croix.

Un grand remerciement à notre cuistot Fred Piette qui nous supporte depuis quatre ans.

Une mention spéciale pour José et Jonquille Bengoa qui nous ont mis à disposition leur terrain pour la cuisson du Sanglier.

Merci à tous !!!



2CV CLUB DE L'UZEGE

C'est sous un soleil radieux que plus de quarante voitures anciennes (toutes marques confondues) se sont retrouvées ce dimanche 10 Avril sur l'Esplanade d'Uzès, pour le premier rassemblement de Véhicules Anciens organisé par le **2CV Club de l'Uzège**.

Après le café d'accueil (de Julien Hurard Atelier du café) offert aux exposants, de nombreux échanges ont eu lieu autour des véhicules par ces passionnés de voitures anciennes.

Cette matinée s'est terminée par le traditionnel "Tour des Boulevards d'Uzès", et tout le monde s'est donné rendez-vous pour les prochaines Expositions et Balades des Terroirs de l'Uzège.

Renseignements: 0651730640 et 0632880880



Venez nous rejoindre : Au 2CV CLUB DE L'UZEGE

Possesseurs de : CITROËN 2CV, CITROËN AMI, CITROËN MEHARI, CITROËN DYANE, CITROËN VISA, CITROËN H et HY, dans toutes leurs déclinaisons et les créations reposant sur un châssis de CITROËN 2CV, **Venez nous rejoindre dans la Création d'un « CLUB 2CV CITROËN » en UZEGE.**

Vous pouvez nous contacter au téléphone suivant: 0 632 880 880 et/ou 0 651 730 640 et par email à:

jcbourdier@gmail.com

<http://jcbourdier.wix.com/2cvclubuzege>

Siège social au restaurant L'Estanquet à Saint Maximin



MANIFESTATION

6^{ÈME} BALADE VINS ET TERROIRS DE L'UZÈGE (30)



LES DEUCHISTES ONT DU COEUR

Encore une belle réussite pour la balade Vins & Terroirs de l'Uzège. Cette 6^{ème} édition de fin d'année s'est déroulée sous les meilleurs auspices : une cinquantaine de véhicules, des participants heureux et du beau temps malgré la fraîcheur matinale.

Texte et photos : Jean-Claude BOURDIER (2CV Club de l'Uzège)



Dimanche 22 Novembre, c'est près de cinquante 2CV, Méhari, Dyane, Acadiane, Ami 6/8... et autres bicylindres qui se sont retrouvés sur l'Historique place aux Herbes d'Uzès. Un sac d'accueil fut remis à chaque participant lors de son arrivée. Notons une présence remarquée : celle de l'association "Les Deuch'ins" avec leurs fameuses 2CV roses, dont les propriétaires féminines présentaient leur prochain tour de France avec une arrivée au Pont du Gard, le 12 Juin 2016. Une date à noter dans vos tablettes. À l'occasion de cette 6^{ème} balade Vins & Terroirs de l'Uzège, une tombola était richement dotée par le Méhari Club de Cessis, la boutique-restaurant "Les Terroirs", le Crédit Mutuel, Carrefour Uzès, l'Atelier du café... Cette tombola a permis de remettre un chèque de 200 Euros à Annie Delamane, la présidente des Deuch'ins.

Produits locaux
Après une dégustation des produits de la boutique Les Terroirs, les participants se sont restaurés en sortant leur pique-nique du coffre de leur voiture. Puis ce fut le départ pour la traditionnelle balade sur les routes et sentiers de l'Uzège, avec un retour par le tour des boulevards d'Uzès. Chacun a pu apprécier les plaisirs et les trésors de ce territoire de toute beauté, partagé entre nature et patrimoine. En Novembre 2006, la Ville d'Uzès a obtenu le label « Ville d'Art et d'Histoire ». Une convention signée entre le ministère de la Culture et de la Communication et la ville d'Uzès officialise ce partenariat fort qui souligne la volonté de la ville de promouvoir la qualité architecturale et paysagère de son patrimoine.

Le 2CV Club de l'Uzège tient à remercier la municipalité d'Uzès, l'Office de Tourisme du Pays d'Uzès, la Boutique restaurant "Les Terroirs" pour leur remarquable dégustation des produits locaux, Crédit Mutuel, Carrefour Uzès, l'Atelier du Café et le Méhari Club de Cessis pour leur dotation en pièces détachées 2CV.




Téléthon 2015



Le 5 samedi Décembre, soit deux semaines après la balade Vins & Terroirs, les adhérents du 2CV Club de l'Uzège se sont retrouvés dans leur jolie ville d'Uzès, pour le Téléthon. Depuis deux ans le club participe à ce rendez-vous incontournable, organisé à UZÈS par "Agly Ensemble". Ce sont sept voitures 2CV et Dyane qui ont permis de récolter 180 Euros en baptêmes. Une somme remise le jour même auprès de AFM Téléthon.



Douceur
de vivre,
plaisir et
convivialité.

Rendez-vous
sur la place
du village
à partir de 19h

JUILLET

mercredi 06 : **St Quentin la Poterie***
vendredi 08 : **Sanilhac et Sagriès***
mercredi 13 : **Flaux**
vendredi 15 : **Collorgues**
mercredi 20 : **La Capelle et Masmolène***
vendredi 22 : **St Laurent la Vernède**
mercredi 27 : **Blauzac***
vendredi 29 : **Aigaliers**

AOUT

mercredi 03 : **St Siffret***
vendredi 05 : **La Bruguière***
mercredi 10 : **Garrigues-Sainte Eulalie***
vendredi 12 : **Lussan***
mercredi 17 : **St Maximin***
vendredi 19 : **Vallabrix**
mercredi 24 : **Montaren et St Médières***

* Une visite gratuite du village avant le marché
vous est proposée à 18h. RDV devant la mairie.

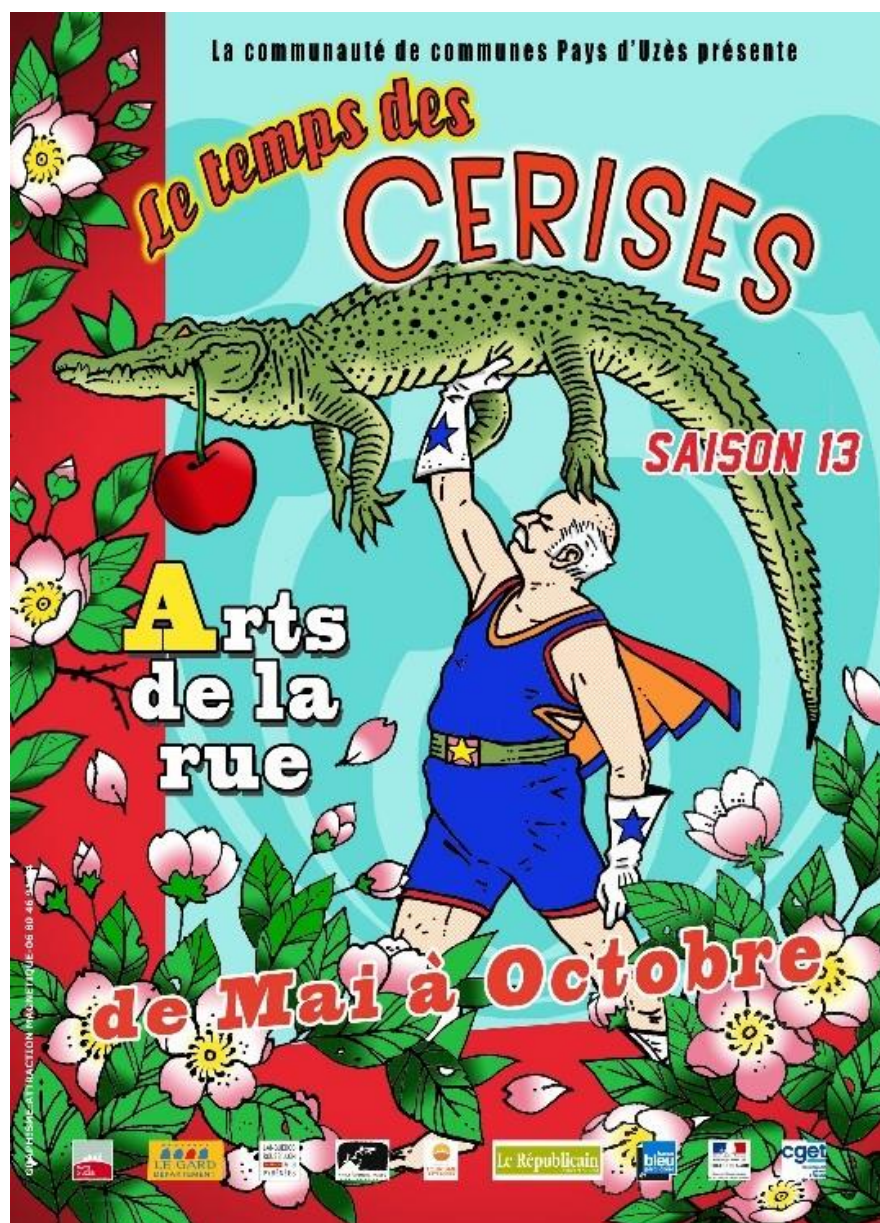
Venez découvrir le savoir-faire
de nos artisans. Rencontrez
nos producteurs locaux.
Savourez un repas élaboré à partir
des produits de notre Terroir.
Le tout dans une ambiance
musicale et festive !



Ne pas jeter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Agenda

17 août 2016	Marché nocturne
17 août 2016	Histoires de clochers
1 ^{er} septembre 2016	 Rentrée des classes 
3 septembre 2016	Vide-grenier nocturne
9 octobre 2016	Festival Le temps des Cerises
11 novembre 2016	Cérémonie du 11 novembre avec exposition
Novembre 2016	Chasse caritative
Décembre 2016	Téléthon organisé par la Protectrice & Artémis
Janvier 2017	Vœux du maire



CHANGEMENT À SAINT-MAXIMIN

Désormais, les courts de tennis sont exclusivement gérés par la Commune.

Pour obtenir une clé d'accès (Tarif : 70 € par an) et /ou plus d'informations, il vous suffit de contacter :

Mme Julie REYNAUD au
06.98.88.19.05

(du lundi au vendredi à
partir de 20h00 et les
samedis toute la journée)

